

Année Académique 2023-2024
MASTER SPECIALISE
SCIENCES GEOSPATIALES ET GOUVERNANCE FONCIERE
Temps Aménagé

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Conscient de l'ampleur et du rôle majeur du foncier et de la gouvernance foncière dans différentes stratégies sectorielles, l'IAV Hassan II a le privilège de regrouper aujourd'hui d'éminents experts, chercheurs et acteurs de différents secteurs économiques pour l'appel à candidature à la cinquième promotion du **Master spécialisé en Sciences Géospatiales et Gouvernance Foncière**. L'objectif ultime est de corroborer une évidence universelle : une gouvernance foncière adéquate est gage d'une gouvernance territoriale efficiente. **Ce Master dans sa sixième édition** permet de préparer de futures générations capables de mesurer les besoins, d'en trouver les solutions adéquates et de penser scientifiquement et rationnellement la gouvernance foncière.

COMPETENCES A ACQUERIR

Le Master spécialisé vise à développer chez les futurs lauréats les aptitudes de compréhension des outils techniques et législatifs nécessaires dans le domaine de la gouvernance foncière. Il vise également à renforcer les capacités de conseil aux décideurs dans un cadre d'apprentissage en équipe. A la fin du Master, les lauréats seront capables :

- D'accompagner les politiques publiques dans la maîtrise des moyens de gestion du foncier et d'assurer le conseil technique pour différents intervenants dans le domaine du foncier,
- De préparer des conseillers intermédiaires entre les décideurs et les techniciens afin de mettre en œuvre une compréhension cohérente des paradigmes du foncier.

DEBOUCHES DE LA FORMATION

De par l'importance que revêt le foncier en Afrique et au Maroc et de par le degré de performance que ce Master procure à ses candidats, il est certain qu'avec les compétences acquises, les débouchés de la formation sont nombreux dans les secteurs privés et publics :

- Au niveau africain, tous les organismes de conseil technique et consulting trouveront de ces profils des compétences de conduite d'études et d'analyse stratégique sur l'interrelation foncier et développement économique,
- Au niveau national, toutes les institutions publiques, entreprises et les différents bureaux d'études vont disposer de ressources compétentes leur permettant d'améliorer toutes les interventions dans le domaine foncier à savoir l'aménagement du territoire, l'urbanisme, le développement rural et urbain, la gestion de l'eau pour une meilleure valorisation des terres, les aménagements hydro agricoles et la sécurité foncière.

CONDITIONS D'ACCES

Les candidats au temps aménagé du Master SGGF prévu pour la catégorie des salariés, fonctionnaires et des professionnels peuvent accéder au Master dans les mêmes conditions et doivent fournir une attestation de salaire et une déclaration sur l'honneur sur la capacité de prise en charge des frais du Master SGGF en temps aménagé qui s'élèvent à 56000 DH pour les deux années du cycle.

Les candidats, pour être éligibles au cycle SGGF, doivent justifier les conditions ci-dessous pour déposer leurs dossiers:

- Licence nationale en Mathématique et/ou Informatique et/ ou Physique ou diplôme reconnu équivalent issu des facultés des sciences ou sciences et techniques,
- Licence professionnelle nationale en Géomatique, Géoscience, Géo-informatique, Urbanisme et aménagement du Territoire ou diplôme reconnu équivalent issu des établissements de l'enseignement supérieur,
- Licence nationale en sciences économiques ou gestion, en géographie, ou en droit assortie d'un diplôme de baccalauréat national en sciences mathématiques, physiques, agricoles, économiques & chimiques ou Sciences de la vie et de la terre,
- Ingénieur ou Master en: Sciences Géomatiques et Ingénierie Topographique, Géoinformation, Sciences Géographiques, Génie Rural, Agroéconomie, Génie Civil, ou tout diplôme reconnu équivalent.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

- Copie conforme du diplôme Licence/Master/Ingénieur. L'originale dudit diplôme est exigée pour tous les candidats retenus.
- Copies certifiées conformes des relevés des notes des cycles des formations poursuivies.
- Les candidats issus d'une Licence doivent avoir au minimum une mention assez bien par année et les candidats ingénieur ou master doivent avoir au minimum 3 mentions assez bien. Une note 12.00/20 par semestre ou par année équivaut Assez Bien.
- La date limite du dépôt électronique des dossiers est le 27 décembre.
- Attestation de travail, attestation de salaire et déclaration de la CNSS pour les salariés et les professionnels
- Attestation de travail et attestation de salaire pour les fonctionnaires
- Une déclaration sur l'honneur sur la capacité de prise en charge des frais de formation des quatre (semestres)
- Reçu des frais du dossier de 500 DH réglés par virement sur le compte de l'IAV HassanII ouvert à la Trésorerie Générale du Royaume sous N° : 310 810 10000 2400 40187 0145.

PROCEDURE DE SELECTION

- Pré-inscription en ligne : dernier délai le 27 décembre 2023.
- Annonce de la liste des admissibles : 29 décembre 2023
- Test écrit sous forme d'une dissertation pour les admissibles : 5 janvier 2024 à 17h.
- Inscription des admis du 8 au 15 janvier 2024.

INSCRIPTION DEFINITIVE :

Les candidats admis peuvent s'inscrire au cycle en fournissant les éléments suivants :

- Reçu de règlement des frais de la première inscription qui s'élèvent à 50% des frais estimés à 28000 DH pour tout le parcours.
- Les frais de la deuxième inscription doivent être réglés au plus tard le 1^{er} décembre 2024 et s'élèvent à 28000 DH.
- Dossier administratif disponible auprès de l'inspection des études du Master.

POUR TOUTE INFORMATION :

*Veillez contacter le Program Manager via **E-mail** : nelga@iav.ac.ma*